

LE MOT DU MAIRE

Vive la rentrée !

Les élus et le personnel communal ont utilisé le temps des vacances pour améliorer la qualité des locaux scolaires.

On espère vous retrouver en pleine forme pour profiter de nos infrastructures et étudier dans d'excellentes conditions.

Excellente rentrée à tous, petits et grands.

Salutations dévouées,

G. Delille
g.delille@charbuy.fr

COMMUN' ACTIONS

VIDE GRENIER

Foire d'Automne
Exposition de véhicules anciens
Dimanche 12 septembre – Parc du Rosaire

Sans réservation – 2,5 € le mètre linéaire. Ouvert à partir de 6h00.

Pass sanitaire OBLIGATOIRE exposants et visiteurs.

Charbuy Loisirs : charbuyloisirs@laposte.net ou <http://charbuyloisirs.blogspot.fr>

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- DÉCAMP Léa, Maryse, née le 22 mars 2021 à Paris 15^{ème}
- DÉCAMP Rose, Annie, née le 22 mars 2021 à Paris 15^{ème}
- BEAUDOIR Leo, Michel, Marcel, né le 18 avril 2021 à Auxerre
- ZOZIME Noémie, Christine, née le 29 mai 2021 à Auxerre
- CHABIN Tom, né le 30 juin 2021 à Auxerre
- LAMY-AU-ROUSSEAU Liána, Iséa, née le 30 juin 2021 à Auxerre
- MONGIN Léa, Françoise, Laurence, née le 05 Août 2021 à Auxerre

MARIAGES :

- BOUDJELLA Sarah et LEGALLAIS Clément, Robert, le 03 juillet 2021
- RENAULT Camille, Charlotte et MOUGEOT Damien, Joël, Régis, le 03 juillet 2021
- MARAS Elena, Marianne, Michèle et MILLEREAUX Rémi, Jean-René, le 22 juillet 2021
- CALONNEC Angélique, Germaine, Jeanne et PIELLARD Anthony, Marcel, le 24 juillet 2021

DÉCÈS :

- DA ROCHA RODRIGUES Maria, Carolina, le 06 mai 2021 à Charbuy
- GRÉGOIRE Jean, Robert, le 18 mai 2021 à Auxerre
- THIERRY Josette, Hélène, Thérèse épouse BUET, le 28 mai 2021 à Dijon
- RAYMOND Christiane, Andrée épouse TAPIN, le 14 juin 2021 à Dijon
- RIGOLLET Gérard, Lucien, Marcel le 16 juin 2021 à Pourrain
- LOUVEL Jean-Luc le 28 juin 2021 à Auxerre
- FOUASSIN Odette, Juliette, Monique, le 05 juillet 2021 à Villefargeau
- DYKSTRA Gérard, le 06 août 2021 à Charbuy

REPAS ANNUEL DES AINES

Foyer municipal de Charbuy
Dimanche 21 novembre à 12h30
Pass sanitaire obligatoire

FOLLE CADENCE

L'atelier d'apprentissage des danses folk reprendra mercredi 22/09 à 20h au foyer dans le respect des mesures gouvernementales. Les musiciens de « Vaux des Vignes » animeront notre bal folk de la rentrée samedi 09/10 dès 20h, toujours sous toutes réserves.
Contact : quilgard@wanadoo.fr

JUDO

La section Judo fera sa reprise le lundi 06/09 au foyer communal à partir de 17h pour les enfants de 4 à 5 ans, puis 17h45 pour les plus de 6 ans. Il est possible de faire 2 séances d'essai avant de s'inscrire (à tout moment de l'année).

Renseignements : judoclubappoigny@gmail.com
06 32 11 07 68



ÉCOLE de MUSIQUE

Venez nous rendre visite sur notre stand à la foire d'automne

À la rentrée l'école de musique vous proposera :

- Éveil musical (+ 4 ans) : 1h par semaine.
- Cours de chant individuel : 1/2 par semaine.
- Enseignements instruments dès 6 ans : Piano, violon, guitare classique, guitare électrique, batterie. Le cursus instruments comprend : 1/2 h de cours particulier d'instrument, 1h de formation musicale obligatoire et 1h de pratique collective au moins une fois dans l'année.
- Formation musicale seule (cours collectifs) : 1h hebdomadaire.

Contact : C. TANGUY au 06 41 80 13 59 ou ctanguy783@laposte.net

LA CHARBUISIENNE

Reprise des activités le 06/09, inscription sur place
Pass sanitaire exigé et respect des règles sanitaires en vigueur

GYM : (renforcement musculaire) au foyer avec Rachel :	Lundi 06/09	19h00 – 20h00
STEP - ZUMBA	Lundi 06/09	20h00 – 21h00
YOGA : au foyer, salle du haut avec Elodie :	Mardi 07/09	18h30 – 19h45
	Vendredi 10/09	10h15 – 11h30
GYM : (renforcement musculaire) au foyer avec Benjamin :	Jeudi 12/09	19h30 – 20h30

Tarifs

Adhésion à l'association : 10€

Gym adulte (1séance/sem)	95€	Gym adulte (2 séances/sem)	150€
Step/Zumba (1séance/sem)	100€	Yoga (1séance/sem)	110€
Gym (1séance) + Step/Zumba (1séance)	165€	Gym (1séance) + Yoga (1séance)	175€

ETOILE SPORTIVE DE CHARBUY

Le club de football fait sa rentrée. Il accueille les catégories U6 à Sénior, ainsi qu'une équipe de Futsal. N'hésitez pas à venir nous rencontrer au stade et à nous suivre sur notre page Facebook « Etoile Sportive de Charbuy ». A bientôt sur les terrains !

Contacts :

Ludovic - Responsable des jeunes : 0662184037
Nicolas - Président du club : 06 25 11 00 25

LES PETITES GUIBOLLES

Les séances reprendront le lundi 13/09 de 16h30 à 17h30 avec Tristan (éducateur). Vous pouvez faire 2 séances d'essai et si cela vous plaît, vous pourrez vous inscrire fin septembre. Pour les inscriptions, un mail vous sera envoyé début septembre pour vous expliquer la démarche à suivre.

Contact : MP Camus au 06 73 12 08 85
mepscharbuy@orange.fr

LA MARELLE

La Marelle tiendra son Assemblée Générale vendredi 24/09 à 19h30, le lieu reste encore à définir. Nous vous attendons nombreux afin d'agrandir l'équipe et de donner un nouvel élan à l'association.

Contact : lamarelledecharbuy@gmail.com

PETANQUE

Samedi 04/09 concours de pétanque : challenge du souvenir en doublette ouvert à tous. Inscription à 13h30 au boulo-drome de Charbuy.

Le pass sanitaire est obligatoire.

Renseignements : [Alain Leroy au 06 68 31 64 14](mailto:Alain.Leroy@0668316414)

TENNIS CLUB DE CHARBUY

Quentin, moniteur fédéral et Gilles, président du tennis club, organisent une matinée d'informations et d'inscriptions le dimanche 05/09 de 10h à 12h.

Contact : tennis.club.charbuy@gmail.com

[Tennisclub Charbuy / Facebook](#)

RECENSEMENT CITOYEN

16 ans en 2021, je me fais recenser !

Tout jeune français de 16 ans doit se faire recenser d'une part pour recevoir sa convocation à la journée défense et Citoyenneté, d'autre part pour pouvoir passer certains examens et concours.

La démarche doit se faire entre la date du 16^{ème} anniversaire et les 3 mois suivants.

Elle peut être effectuée par le jeune ou ses parents, en mairie ou en ligne sur service-public.fr. Le jeune reçoit alors son attestation de recensement, à conserver.

A la suite de son recensement, le jeune devra s'inscrire sur le site majdc.fr pour recevoir sa convocation à la journée de citoyenneté.

Toute l'information sur : www.service-public.fr

Vacances scolaires 2021-2022	Zone A
Vacances de Toussaint	Du samedi 23/10 au lundi 08/11
Vacances de Noël	Du samedi 18/12 au lundi 03/01
Vacances d'hiver	Du samedi 12/02 au lundi 28/02
Vacances de printemps	Du samedi 16/04 au lundi 02/05
Pont de l'Ascension	Du jeudi 26/05 au lundi 30/05
Grandes vacances	A partir du vendredi 08/07

INFORMATIONS DU MAIRE APRES LES ORAGES

Après les trois derniers orages où il est tombé 40 cm, 30 cm et 17 cm d'eau en très peu de temps, il faut constater que certains réseaux d'eaux pluviales sont insuffisants pour absorber une telle quantité d'eau en si peu de temps.

Il s'en est suivi plusieurs inondations de sous-sols.

Désormais la compétence "eaux pluviales" n'appartient plus à la commune mais à l'intercommunalité (Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois).

Néanmoins, j'ai été présent sur le terrain pour constater les dégâts pendant les trois épisodes orageux, j'ai donc pu solliciter les services de la CA de l'Auxerrois et le service de la Police des Eaux en connaissance de cause.

La 1^{ère} action (qui sera réalisée rapidement) consiste à curer le ru Place Saint Médard et le ru de l'étang communal (bien que l'entretien de ces rus doivent être à la charge des riverains).

La 2^{ème} action permettra de compléter le diagnostic, en cours d'élaboration, des réseaux d'eaux pluviales par un bureau d'études mandaté par la CA de l'Auxerrois et à l'issue duquel des solutions seront envisagées pour redimensionner les réseaux correctement.

La 3^{ème} action se fera avec le curage des réseaux encombrés par une entreprise spécialisée.

AU CONSEIL, EN BREF... Les comptes rendus sont en ligne dans leur intégralité sur le site www.charbuy.fr et affichés sur les panneaux de la Mairie et de Ponceau.

Compte administratif 2020

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		524 622,77	231 926,88		231 926,88	524 622,77
Opérations de l'exercice	1 461 734,18	1 612 045,26	814 956,37	615 979,83	2 276 690,55	2 228 025,09
Totaux	1 461 734,18	2 136 668,03	1 046 883,25	615 979,83	2 508 617,43	2 752 647,86
Résultat de clôture		674 933,85	430 903,42			244 030,43

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de 244 030,43 € comme suit :

-430 903,42 € en réserves (cpte 1068)

-430 903,42 € en report à nouveau débiteur (cpte 001)

-244 030,43 € en report à nouveau créditeur (cpte 002)

Le budget primitif 2021

-Fonctionnement : 1 818 916,43 € Dépenses/Recettes

-Investissement : 1 643 483,42 € Dépenses/Recettes

Le budget primitif de la commune a été adopté à l'unanimité excepté le chapitre 21 en dépenses d'investissement pour lequel on note 15 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

Vote des taux d'imposition 2021 :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les taux et taxes directes locales 2020 comme suit :

Taxe d'habitation : 16,18 % - Taxe foncière (bâti) : 45,96 % - Foncier non bâti : 64,94 %.

Suite à la réforme de la fiscalité locale engagée par l'état, les taxes municipales et départementales sur le foncier bâti sont fusionnées. Cela se traduit par une augmentation du taux de taxe mais en aucun cas à une augmentation de la charge fiscale pour les charbuyiens. Le Conseil Municipal maintient son engagement de ne pas augmenter les impôts directs.

Election d'un Adjoint au Maire

Suite à la vacance d'un poste d'Adjoint, Samuel LEGRAND est élu 4^{ème} Adjoint, en charge de l'urbanisme. M. le Maire annonce que Brigitte SZYMKIER sera nommée par voie d'arrêté Conseillère Déléguée en charge du cadre de vie et des associations.

FREE – implantation antenne téléphonique :

FREE accepte d'implanter l'antenne relais au lieu-dit « la Marnière » et de supporter le coût de l'extension du réseau électrique nécessaire pour accéder au site.

Le CM autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la convention avec l'opérateur.

Projets :

Projet de chaufferie bois : Le coût de l'opération est estimé à 420 480 € HT, avec un reste à charge pour la commune de 104 586 € après versement des subventions potentielles. Le CM décide à l'unanimité de solliciter le concours financier de l'ensemble des partenaires institutionnels concernés et d'autoriser M. le Maire à lancer la procédure de consultation des entreprises afin de démarrer le projet dans les meilleurs délais.

Projet de puits canadien : l'objectif est de réguler la température du Pôle Jeunesse. Les dépenses HT de l'opération sont estimées à 50 625 € et le coût pour la commune, après subvention, à 10 125 €. Le CM autorise, avec 18 voix pour et 1 abstention, M. le Maire à procéder aux demandes de subventions et à lancer les procédures de consultation des entreprises.

Projet éclairage LED : l'objectif est d'améliorer l'éclairage et de réaliser des économies d'énergie. Le coût pour la commune serait de 104 130 € sur un montant HT de 347 100 € après participation du SDEY. Le CM autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la convention de financière avec le SDEY.

Projet de la Halle Saint – Médard : l'objectif est de disposer d'un espace aménagé pour l'organisation de marchés locaux et la tenue d'événements associatifs en extérieur. Pour ce projet estimé à 12 000 € HT, le CM décide à 15 voix pour et 4 contre, d'autoriser M. le Maire à faire les demandes de concours financiers et de lancer la procédure de consultation des entreprises.

Projet du Verger Conservatoire : à l'unanimité, le CM autorise M. le Maire à solliciter les subventions potentielles et consulter les entreprises.